

# Après le bac STI

## Génie électrotechnique

LES FORMATIONS BTS ET DUT CONVIENNENT  
PARTICULIÈREMENT AUX BACHELIERS STI

### STS (sections de techniciens supérieures)

Implantées en lycée, elles préparent au **BTS** (brevet de technicien supérieur) en deux ans. C'est un diplôme à finalité professionnelle qui peut permettre la poursuite d'études.

La formation comprend :

- 1/3 de formation générale et
- 2/3 de formation technologique et professionnelle.

**Sélection sur dossier scolaire.**

**Inscription du 20 janvier au 20 mars sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)**

#### BTS les plus adaptés

- Assistance technique d'ingénieur
- Communication et industries graphiques
- Contrôle industriel et régulation automatique
- Électrotechnique
- Hygiène – propreté – environnement
- Industries papetières
- Informatique et réseaux pour l'industrie et les
- Services techniques
- Maintenance industrielle
- Mécanique et automatismes industriels
- Technico-commercial.

#### Autres BTS envisageables

- Domotique
- Fluides – énergies - environnements (4 options)
- Génie optique photonique
- Industries plastiques Europlastic
- Métiers de l'audiovisuel (5 options)
- Systèmes électroniques
- Traitement des matériaux
  - option traitements thermiques
  - option traitements de surfaces.
- Travaux publics.

#### Également après un an de mise à niveau

- BTS du groupe Arts appliqués ou Diplôme des métiers d'art (mise à niveau accessible sur dossier ou concours).

**Cette liste n'est pas limitative**

### IUT (instituts universitaires de technologie)

Ils préparent au **DUT** (diplôme universitaire de technologie) en deux ans. C'est un diplôme à finalité professionnelle qui permet aussi la poursuite d'études. La formation comprend

- 1/2 de formation générale et
- 1/2 de formation technologique et professionnelle.

**Sélection sur dossier scolaire. Inscription du 20 janvier au 20 mars sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)**

#### DUT les plus adaptés

- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie industriel et maintenance
- Réseaux et télécommunications
- Science et génie des matériaux

#### Autres DUT envisageables

- Génie mécanique et productique
- Génie thermique et énergie
- Hygiène - sécurité - Environnement
- Informatique
- Mesures physiques
  - option matériaux et contrôles physico-chimiques
  - option techniques instrumentales
- Qualité, logistique industrielle et organisation
  - option métrologie et gestion de la qualité
  - option organisation et gestion des flux
- Services et réseaux de communication
- Techniques de commercialisation.

**Cette liste n'est pas limitative**

## CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)

Les classes préparatoires demandent un bon niveau scolaire et de bonnes capacités de travail. Peu de bacheliers STI sont candidats à une classe préparatoire. Pourtant un grand nombre de ceux qui font ce choix intègrent une école d'ingénieurs.

Sélection sur dossier scolaire.  
Inscription du 20 janvier au 20 mars  
sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

- CPGE **TSI** (technologie et sciences industrielles) réservée aux bacheliers STI, en deux ans en lycée
- CPGE **ATS** (année préparatoire spéciale pour techniciens supérieurs) en un an après un BTS ou un DUT industriel.

## UNIVERSITE

Très peu de bacheliers STI entrent à l'université : leurs chances de réussite sont minimales car l'enseignement universitaire n'est pas adapté à leur diplôme. Le système LMD conduit les étudiants à un premier niveau de diplôme : la licence (bac +3).

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

- Les **licences** dans le domaine des sciences et technologie pour l'ingénieur semblent les plus adaptées. Les **IUP** (instituts universitaires professionnalisés) recrutent à partir de L2 validée. C'est une formation à bac + 5 avec stages.
- Les **DEUST** (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), sanctionnent une formation professionnelle en deux ans, adaptée aux besoins de l'économie régionale.
- Les **DU** (diplôme d'université), très pointus, sont propres à chaque université.

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Certaines écoles recrutent directement après le bac et forment des ingénieurs en cinq ans (sélection sur concours ou sur dossier).

### Par exemple :

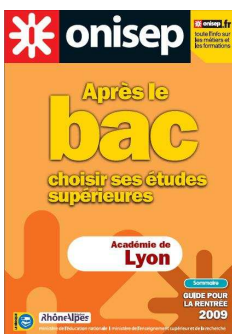
- Instituts nationaux des sciences appliquées (INSA) (recrutement spécifique STI pour Lyon et Toulouse)
- Écoles nationales d'ingénieurs (ENI) : Brest, Blois, Metz, Saint-Etienne, Tarbes
- Cycle préparatoire polytechnique (CPP) : Grenoble, Nancy, Toulouse
- Universités de technologie : Belfort-Montbéliard, Compiègne, Troyes.

Possibilité d'admission à bac + 2 sur concours ou dossier (exemple : l'ISTASE à St Etienne).

## FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Elles recrutent en général sur concours. Attention, quelquefois les inscriptions se font dès le premier trimestre. La durée des études varie selon les formations.

- Écoles d'art
- Écoles d'entreprise
- Écoles de l'armée
- Écoles de commerce et de gestion
- École du secteur paramédical : infirmier...
- Écoles du secteur social : assistant de service social – éducateur spécialisé - éducateur de jeunes enfants
- Formations des Chambres de commerce et d'industrie (CCI)...



### – ÉTUDIER AUTREMENT

Formation en alternance pour préparer un BTS, DUT...  
■ Enseignement par correspondance (CNED, enseignement universitaire à distance).

### – AUTRES POSSIBILITÉS

- Préparation aux concours administratifs.
- Certaines formations en un an

### Pour obtenir des réponses précises à vos questions, n'hésitez pas à consulter :

- le guide régional Onisep « Après le bac général et technologique » distribué à tous les élèves de terminale en décembre et la documentation Onisep : « **Après le bac** » le guide 2009 des « études supérieures » ;
- Toute la documentation Onisep du CDI de votre lycée ou du CIO (kiosque) ;
- le site internet [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- le site académique [www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr) rubrique orientation

### Adressez-vous à :

- un conseiller d'orientation-psychologue (au lycée ou au CIO)